https://documentation.ac-normandie.fr/spip.php?article33

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité
Documentation

Bibliothèque musicale : des vinyles au CDI

- GÉRER - LES ESPACES -

Date de mise en ligne : mardi 17 décembre 2019

Copyright © NormanDoc' - Tous droits réservés

1/ Présentation du projet

Le point de départ du projet était de faire davantage venir les lycéens au CDI. Samuel Lisneuf a donc cherché un produit d'appel et a opté pour le disque vinyle, à nouveau à la mode et dont l'offre est redevenue importante.

Sa principale motivation était de sensibiliser les élèves à la musique et à l'écoute du son (sa qualité, les particularités de l'enregistrement analogique, etc.....), que les élèves prennent le temps d'écouter et qu'ils s'affranchissent de l'écoute de type « zapping » (facilitée par le format mp3 et le streaming). Il a choisi de constituer un fonds de disques vinyles, car l'objet ne permet pas, de par sa forme et sa manipulation, de « consommer de la musique » comme on le ferait avec un disque compact. De plus, il ne s'agissait pas uniquement de proposer un fonds audio en écoute aux élèves, mais aussi de faire découvrir un objet culturel historique (fonction muséale) et de proposer une sélection éclairée d'albums aux pochettes mythiques, à la fois ouverte à la musique et aux arts graphiques.

Concrètement, son projet a donc été de constituer un fonds de disques vinyles mis à disposition des élèves pour qu'ils puissent écouter sur place avec des casques. Chaque fin de journée, la musique est également passée pendant 30 minutes dans le CDI pour tous les usagers.

Pour ce qui est du prêt de disques aux élèves, Samuel Lisneuf a fait le choix de ne pas l'autoriser en raison de la fragilité du support et de ses précautions de manipulation.

Enfin, des projets pédagogiques autour de ce nouveau fonds sont prévus :

- travail de modification-customisation de pochettes de disque avec l'enseignante d'arts plastiques et des classes de CAP,
- partenariat avec un enseignant d'anglais autour de l'écoute de chansons en anglais,
- activités plus ponctuelles telles que le sleeveface (même principe que le bookface),
- création d'un « club vinyle » hebdomadaire en partenariat avec le professeur d'Education Musicale du collège : écoute et manipulation du support, échanges autour de l'artiste et le contenu de vinyles.

2/ Sélection des disques vinyles

Pour sélectionner des titres de vinyles, Samuel Lisneuf a utilisé le prisme de la « belle pochette », car elle a l'avantage d'attirer l'oeil et aussi parce qu'un travail avec l'enseignante d'arts plastiques est prévu. Parmi les « belles pochettes », il a choisi des disques incontournables sur le plan musical (Beatles, Pink Floyd, Bashung...), et quelques autres références moins connues, mais à la pochette graphiquement intéressante. Certains titres aux pochettes inesthétiques ou passe-partout ont tout de même été acquis de par leur importance musicale (Brel par exemple). Voulant toucher un public large pour ce premier fonds, il a évité les genres trop clivants et pas assez « vendeurs » (classique, world music, B.O.F), et a acquis des nouveautés qui ont eu du succès, avec des pochettes souvent originales ou attrayantes.

Pour l'achat en lui-même, Samuel Lisneuf s'est adressé à une grande enseigne de la culture qui propose de nombreux titres et qui permet le paiement en mandat sur facture après contrat passé avec l'établissement. Pour le budget, il faut compter entre 10 et 30 euros par disque, en sus de l'achat du matériel d'écoute bien sûr.

3/ Traitement des documents

Copyright © NormanDoc'

Classification pour les documents musicaux

Le Principe de Classement des Documents Musicaux (PCDM) est une classification créée depuis 1983. Elle se compose de 10 classes. À chacune, est attribuée un genre musical en particulier et chacune est découpée en subdivisions pour les sous-genres. Cette classification est parlante pour un public scolaire.
Le PCDM en ligne

Enregistrement dans la base de données du CDI

La saisie d'un disque vinyle dans le logiciel documentaire ne pose pas énormément de difficultés. La saisie nécessite cependant quelques ajustements, et après quelques tâtonnements, Samuel Lisneuf a dû faire des choix pour enregistrer les disques vinyles dans BCDI . Par exemple :
Pour la fiche « Documents »

- Certains champs sont manquants. (par exemple, un disque ne possédant pas d'ISBN, le logiciel ne peut pas lui attribuer de code barre, et donc il n'y aura pas d'affichage des vignettes correspondant aux pochettes).
- Le Code barre du disque a été inscrit dans le champ « numéro normalisé ».
- Le champ « mention d'édition » permet, en marge de la date de parution, de faire figurer l'année de parution originale.

Pour la fiche « Notices »

- Le champ « support » : « disque vinyle » existe !
- Pour le champ « Auteur », Samuel Lisneuf a choisi de faire figurer uniquement l'artiste interprète quel qu'il soit et de préciser dans le champ « fonctions » son rôle dans le disque en question (interprète et compositeur / auteur, compositeur et interprète / ...).
- Champ « Collation » est important, car le disque vinyle est un objet multisupport. Un descriptif précis de la pochette est essentiel, car certaines sont très simples et succinctes tandis que d'autres comportent un livret riche d'informations. Certaines éditions comportent également plusieurs disques.

Pour la fiche « Exemplaires »

- Le champ « Etat » peut s'avérer utile sur le long terme car ce support soumis à manipulation peut être rayé, gondolé, etc.

Équipement

L'équipement d'un disque vinyle prend du temps, car chaque objet (pochette et disque) doit être équipé et/ou protégé. L'achat de pochettes de protection, en générale plastifiées, n'est pas superflu étant donné la fragilité d'un disque.

4/ Mise en place du fonds musical

Copyright © NormanDoc'

Aménagement de l'espace musique

La constitution du fonds musical a obligé à modifier un petit peu le CDI pour pouvoir inclure ce nouvel espace. Celui-ci regroupe :

- le fonds disques vinyles : Le rangement des disques se fait dans des bacs à BD, ils sont classés selon le PCDM et des intercalaires représentant les sous-genres musicaux aident l'usager à se repérer. Attention à prévoir la bonne largeur au niveau des cases, tous les bacs ne sont pas adaptés !
- une sélection de livres documentaires : les livres ont été choisis en fonction des titres de disque déjà présents dans le fonds et ont été classés dans une étagère voisine des bacs à disques. Il s'agit essentiellement de livres documentaires portant sur la musique et les genres musicaux, et sur des biographies d'artistes, certaines en format BD.
- un espace d'écoute libre composé d'une table et de chaises et comportant le matériel (ampli, platine, casques) permet aux élèves d'écouter, seul ou à deux, un disque au CDI. Ce matériel a un coût : environ 200Euros pour la platine disque, de 300 à 700Euros pour un ampli Hi-Fi avec deux entrées casques pour une écoute simultanée, et enfin le prix de deux casques. Pour pouvoir passer de la musique dans les salles de classes, une valisette de type « tourne-disque » de moyenne gamme a été acquise (environ 70Euros).

Droit de diffusion

Pour pouvoir diffuser de la musique dans le CDI, 30 minutes tous les jours, une déclaration à la Sacem est nécessaire et une taxe forfaitaire sera due par l'établissement. Son montant s'élève à environ 100Euros/an. Cette taxe forfaitaire permet de payer les droits d'auteur pour les créateurs et les éditeurs, et elle comprend également le paiement des cotisations à la SPRE (Société pour la Perception de la Rémunération Équitable) qui gère la rémunération des artistes/interprètes et des producteurs.

Premiers contacts des élèves

Dans un premier temps, la présence du professeur documentaliste est absolument nécessaire pour que les élèves se familiarisent avec ces nouveaux supports et matériels et l'utilisent sans l'abîmer. Ces petits gestes techniques, qui ne vont pas de soi pour des non-avertis, doivent être développés : allumer l'ampli, nettoyer le disque, souffler sur la pointe pour enlever une poussière, pousser et déposer le bras au début d'un titre, mais aussi, plus simplement, retourner le disque pour écouter l'autre face ! Il s'agit ainsi de prendre soin des disques et du matériel pour pouvoir écouter de la musique.

Dans l'ensemble, les élèves ont été curieux, désireux d'apprendre et soigneux, et même s'ils ne restent pas encore longtemps en écoute devant la platine, ils s'approprient petit à petit ces nouveaux objets. Le fait d'écouter à deux, par exemple, favorise progressivement l'immersion et la complicité, ainsi que la désinhibition (chant de certains élèves). Enfin, la constitution de ce fonds et la possibilité d'écouter de la musique au CDI a favorisé les échanges entre élèves et/ou avec le professeur documentaliste. Ils sont de plus en plus nombreux et deviennent davantage fluides et naturels.

S. Lisneuf et F. Yvetot

Copyright © NormanDoc'